



Monsieur le Directeur Académique,
Monsieur le Directeur Départemental,
Mesdames, Messieurs,

Le SNEP-FSU souhaite, à l'occasion de cette réunion du Conseil départemental de l'UNSS, rappeler son attachement profond au sport scolaire et à l'ensemble des missions éducatives, sociales et citoyennes qu'il porte au quotidien dans les établissements.

Dans un contexte où les questions de santé, de sédentarité, d'inégalités sociales et territoriales, mais aussi de cohésion collective, occupent une place grandissante dans notre société, l'UNSS demeure un outil irremplaçable du service public d'éducation.

Chaque semaine, elle permet à des centaines de milliers d'élèves de s'engager dans une pratique physique, sportive et associative qui dépasse largement le seul cadre de la performance. Elle favorise l'émancipation, l'apprentissage de la responsabilité, l'inclusion, la solidarité et l'accès de toutes et tous à une culture sportive commune.

Cette ambition d'éducation repose d'abord sur l'engagement des enseignantes et des enseignants d'EPS, des équipes éducatives et des services de l'UNSS, qui assurent au quotidien le fonctionnement des associations sportives, l'organisation des rencontres, l'encadrement des élèves et la vitalité du sport scolaire sur l'ensemble du territoire.

Le SNEP-FSU tient à saluer cet investissement constant, souvent réalisé dans des conditions de plus en plus contraintes. Car derrière les discours valorisant l'héritage sportif et l'importance de l'activité physique pour la jeunesse, les réalités de terrain demeurent préoccupantes. Dans de nombreux établissements scolaires, les difficultés budgétaires, la hausse des coûts de transport, le manque d'installations disponibles, les tensions sur les moyens humains ou encore l'alourdissement des charges de travail, fragilisent concrètement le fonctionnement des associations sportives.

Le SNEP-FSU a alerté depuis plusieurs années sur le décalage grandissant entre les ambitions affichées pour le sport scolaire et les moyens réellement alloués à son développement.

Il est aujourd'hui scandalisé par l'annonce d'une diminution de 8% de la subvention du ministère de l'Éducation Nationale à l'UNSS, alors qu'elle est la 1^{ère} fédération sportive chez les jeunes de moins de 18 ans et la 2^{nde} fédération féminine.

Alors que de nombreux rapports ont fait état de la baisse de la condition physique chez les jeunes (études de la DEPP sur les tests de condition physique) du fait d'un manque de pratiques sportives et artistiques, le ministère fait le choix de baisser la subvention de l'UNSS de 300 000€ euros.

Alors même qu'en 2024-2025, l'UNSS a battu son record avec 1 194 124 licencié.es, soit près de 24% des élèves scolarisé.es dans le 2nd degré. Elle a organisé plus de 38 000 rencontres, du niveau district aux championnats de France. Elle a formé plus de 190 000 élèves comme jeunes officiel.les (arbitres, juges, secouristes, ...). Elle a participé activement à la politique d'inclusion des élèves en situation de handicap avec son programme « sport partagé » en proposant près de 1500 rencontres où se retrouvent élèves valides et élèves porteurs et porteuses de handicap. L'UNSS est un exemple de réussite concernant la pratique sportive des jeunes, et le ministère devrait plutôt choisir d'y investir davantage !

Par ailleurs, la subvention ministérielle n'a pas évolué depuis 2018 alors même que l'inflation et les coûts des transports pour se rendre sur les compétitions ont explosé. Malgré ces difficultés, tous les acteurs et actrices ont œuvré pour son attractivité.

Il ne peut y avoir d'ambition éducative crédible sans investissements à la hauteur des besoins ! Cela suppose de garantir des financements pérennes pour les services UNSS et les associations sportives.

Cette baisse du soutien ministériel à l'UNSS est en contradiction avec tous les discours ministériels, car le sport scolaire du second degré est pour beaucoup d'élèves, et en particulier les élèves les plus défavorisés, le seul moyen d'accès à une pratique physique, sportive et artistique volontaire. C'est un réel outil de lutte contre les inégalités qu'elles soient sociales, de genre ou territoriales.

Dans ce contexte, le SNEP-FSU souhaite plus que jamais réaffirmer son attachement à une UNSS accessible à tous les élèves. Elle doit demeurer un espace d'égalité réelle, permettant à chaque élève de trouver sa place dans une pratique physique et associative émancipatrice.

Porter un projet ambitieux de sport scolaire pour toutes et tous, sur tout le territoire, avec des exigences d'inclusion et d'égalités, nécessite des moyens supplémentaires et non une réduction des moyens !

Enfin, le SNEP-FSU rappelle l'importance du rôle des instances départementales et régionales de l'UNSS. Ces conseils ne doivent pas être de simples chambres d'enregistrement mais de véritables espaces d'échanges, de transparence et de démocratie associative. C'est en ce sens que nous tenons à remercier les services UNSS du Pas-de-Calais pour la qualité de leur communication et la transmission des différents documents.

Soyez assurés, Monsieur le Directeur Académique, de notre attachement à l'UNSS.

Le SNEP-FSU continuera à défendre une conception ambitieuse du sport scolaire, fondée sur les valeurs du service public, de démocratisation de l'accès à la pratique physique et sportive, et de réussite de tous les élèves.

Parce que l'UNSS joue un rôle essentiel dans la formation des jeunes citoyennes et citoyens, parce qu'elle constitue un outil éducatif majeur au sein de l'École publique, nous continuerons à porter l'exigence d'un sport scolaire renforcé, reconnu et doté des moyens nécessaires à son développement.

Les représentants du SNEP-FSU du département du Pas-de-Calais vous remercient pour votre attention.